



« Si l'Entraide venait à disparaître, il y aurait toujours des gens sautant en parachute mais il n'y aurait plus de parachutistes » général CAILLAUD

Editorial : nos familles....



« Le 25 janvier 1955, je débarque en Algérie. Je respire. Comme si le destin m'appelait à nouveau. Bien sûr je laisse derrière moi ma famille, Gaby et Marie-France, qui vont être ballottées pendant quatre longues années entre Alger, Paris et Toul. Ce n'est pas l'idéal pour une enfant. C'est pourtant ainsi que vivent la plupart des militaires. »

Général Marcel BIGEARD dans « Ma vie pour la France », page 203.

Sommaire :

Edito du président

Accompagner nos veuves

JNBAT 2024

Témoignage d'une épouse

CR de l'AG 2024

Les Ailes Brisées

Reportage d'un Ancien à Dien Bien Phu

Raid Neptune du 1^{er}RTP

La bière du para

Ce témoignage du général BIGEARD, magnifique soldat, chef charismatique et parachutiste emblématique, très attaché à sa famille, reste parfaitement d'actualité ; en effet, 70 années se sont écoulées, la société a évolué mais le constat pour les soldats reste vrai, notamment chez les parachutistes : nous laissons les nôtres, la « famille de sang », en base arrière et partons au loin, parfois longtemps, avec la « famille de cœur ». Et c'est bien ce que les anciens ont toujours recherché et ce que les jeunes générations de paras veulent encore vivre : l'aventure, le dépaysement, la bagarre, le baroud, et tout cela avec les copains. Et ensuite, rentrer au plus vite pour retrouver son foyer.

Le parachutiste a donc deux familles, ses parents, sa compagne, ses enfants, mais aussi ses camarades et ses chefs, au quartier, sur le terrain et en opération.

Alors, il faut gérer la concurrence permanente entre ces deux familles, la « famille de sang » et la « famille de cœur ». Pour se donner à 100% à l'une et à l'autre, il faudrait avoir 200% de volonté, d'énergie, d'affection, mais aussi d'amour.

C'est compliqué !

Nous devons, jeunes et anciens, tout faire pour harmoniser le devoir familial et le devoir patriotique. Pour répondre à cette question, puisons dans le souvenir et l'expérience de nos grands Anciens, ceux qui ont fondé l'Entraide parachutiste :

La toute première commission de l'entraide du 3^e BCCP qui deviendra notre Entraide actuelle décide :

d'expédier 297 136 francs aux enfants des tués et des disparus et aux blessés graves du bataillon, comme cadeau de Noël et du jour de l'An,

de verser 2 135 000 francs, en France, sur un compte à Toulouse, pour venir en aide aux familles des disparus et aux militaires nécessiteux ayant appartenu au 3^e BCCP dissous.

Les survivants du 3^{ème} BCCP avaient fait le serment de ne pas abandonner à leur détresse les familles de ceux qui étaient tombés sur la RC4, et de ne pas accepter qu'un des leurs puisse connaître la misère et perdre sa dignité, seul au soir de sa vie.

Depuis, chaque parachutiste est dépositaire de ce serment. C'est cet héritage que l'Entraide para s'attache à faire fructifier et à transmettre aux plus jeunes des nôtres.

Accrochés au même câble, dans l'avion comme dans la vie, nous sommes des frères d'armes solidaires, capables de donner 200% d'eux-mêmes. C'est aussi cela l'esprit para !

Entraide parachutiste Juin 2024 N°27

ACCOMPAGNER NOS VEUVES ET NOS ORPHELINS

Au-delà de la charge émotionnelle et du chagrin que suscite la perte d'un être cher, la famille se retrouve très vite confrontée aux nombreuses formalités administratives à réaliser, sans savoir par où commencer et comment procéder.

Pour faciliter les démarches pendant cette épreuve, l'Institution vient en appui pour guider la famille dans les actions à mener en priorité, l'orienter vers les administrations et organismes à contacter (CNMSS Assurance maladie, Mutuelle santé UNEO, assurance habitation, etc.) et formaliser les courriers afférents, en étant vigilant au respect des délais fixés.

Cela étant dit, l'Entraide Parachutiste s'implique, à son niveau, pour manifester la solidarité et l'empathie de la communauté parachutiste auprès de nos veuves et de nos orphelins. Ce soutien se caractérise par la célérité (le plus souvent dans un délai approximatif de 48 heures) avec laquelle il est dispensé et aussi pas son côté familial (l'aspect administratif étant réduit au minimum, voire inexistant).

Le bureau de l'Entraide Para recense plus de 300 veuves et assure un suivi personnalisé de plus de 150 d'entre elles. Dans cette optique Le président adresse, chaque année avant Noël, un courrier de solidarité. Pour les 2/3 d'entre elles, ce courrier est accompagné d'un chèque d'amitié parachutiste. Celui-là varie de 150 à 450 euros selon la situation de la veuve et éventuellement le nombre d'enfants dont elle a la charge. Il



convient de bien souligner qu'il ne s'agit pas là d'une action de soutien mais d'un simple geste de la grande famille parachutiste envers ses veuves et orphelins à l'occasion du message d'espérance de la belle fête de Noël.

C'est dans le même état d'esprit que, depuis maintenant quelques années, l'Entraide Para demande à l'ensemble des associations membres de recenser leurs anciens démunis de telle sorte que le bureau puisse leur adresser un petit chèque de Noël, dans le même esprit que celui adressé aux veuves.

Enfin et c'est sans doute le plus important, la solidarité de l'Entraide s'exerce principalement au moment du décès d'un **parachutiste d'active en poste TAP** (qu'il fut en service aérien ou non ou même hors service). Dès prise de connaissance par le bureau, un chèque de 5000 euros est adressé à la veuve ou aux parents, selon les cas. Ce chèque est augmenté d'une somme de 2500 euros par enfant à charge. Bien entendu, cette contribution est sans aucun doute bien inférieure au montant des contributions institutionnelles ou à celui des éventuelles assurances mais il est, en revanche, remis dans un délai extrêmement court, en dehors de tout fastidieux et complexe circuit administratif.

LA FAMILLE PARA NE LAISSE PERSONNE SUR LE BAS-COTE.

Entraide parachutiste Juin 2024 N°27

JNBAT 2024 avec l'Entraide Para et La France Mutualiste

Pour la troisième année, l'Entraide Parachutiste et le Comité Val de Garonne de La France Mutualiste organisaient sur le Para club de PAU LASCLAVERIES une séance de sauts en tandem au profit des blessés de nos régiments, de leur famille et des veuves le 22 juin 2024.

Après le café d'accueil et les formalités administratives, le briefing avant le saut est rigoureusement mené par le directeur technique du Para Club David TOUZEAU et notre pilote Tandem Christophe DANJOU.

La météo, quoique capricieuse, demeure suffisamment clémente pour autoriser 3 passages et 8 tandems le matin, ce qui nous permet de faire sauter l'intégralité de nos blessés inscrits ainsi que, et c'est là le réel succès de cette journée, les familles, conjointe, enfant, et veuves.

La météo se dégradant nous décidons de faire un break pour le repas autour du FOOD TRUCK MANOA, qui nous sert, de l'avis unanime, un délicieux poulet Yassa.

Ce qui permet à chacun, chacune, d'échanger avec les camarades d'autres régiments. On peut souligner la présence de nombreux membres du Conseil d'Administration de l'Entraide (17^e RGP, 35^e RAP, 3^e RMAT, 14^e RISLP) et du président des sous-officiers du 1^{er} RHP. ainsi que la présence du correspondant entraide para du CAST démontrant ainsi leur attention vis à vis de leurs blessés.

Malheureusement la météo de l'après-midi ne nous permet pas de redécoller pour nos quatre derniers tandems. Mais comme nous nous étions engagés nous leur offrons un bon pour un saut tandem sur Pau pour trois d'entre elles et un sur Pamiers pour l'épouse d'un blessé du 8^e RPIMA.

Merci à Thibaut FORAY qui a parrainé cette journée, à David TOUZEAU et à SARAH du Para club de LASCLAVERIES, à tous les bénévoles de La France Mutualiste et de l'Entraide Parachutiste pour la réussite de cette belle journée.

Rendez-vous déjà pris pour 2025 !!!





Entraide parachutiste Juin 2024 N°27

Témoignage d'une épouse

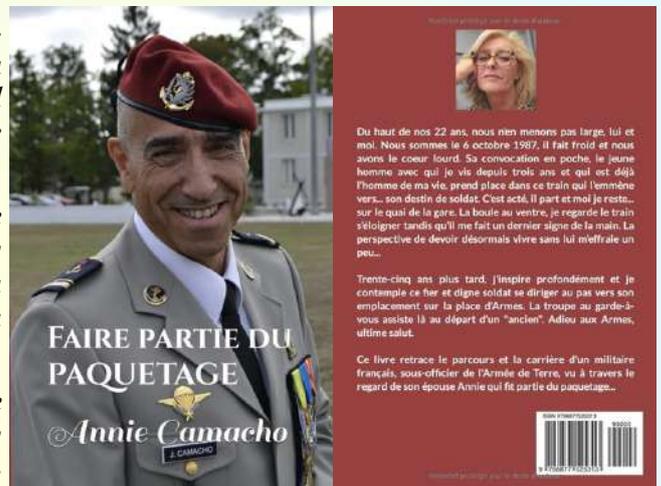
Dans le même registre, celui de la famille, je vous propose de puiser quelques réflexions intéressantes dans l'expérience d'un couple, ou plutôt dans le regard de l'épouse d'un militaire, le Major CAMACHO, que j'ai bien connu au 8°RPIMA, il y a quelques années.

Écoutons Annie :

« Du haut de nos 22 ans, nous n'en menons pas large, lui et moi. Nous sommes le 6 octobre 1987, il fait froid et nous avons le cœur lourd. Sa convocation en poche, le jeune homme avec qui je vis depuis trois ans et qui est déjà l'homme de ma vie, prend place dans ce train qui l'emmène vers son destin de soldat. C'est ac-té, il part et moi... je reste sur le quai de la gare. La boule au ventre, je regarde le train s'éloigner tandis qu'il me fait un dernier signe de la main. La perspective de devoir désormais vivre sans lui m'effraie un peu...

Trente-cinq ans plus tard, j'inspire profondément et je contemple ce fier et digne soldat se diriger au pas vers son emplacement sur la place d'Armes. La troupe au garde-à-vous assiste là au départ d'un "ancien". Adieu aux Armes, ultime salut.

Ce livre retrace le parcours et la carrière d'un militaire français, sous-officier de l'Armée de Terre, vu à travers le regard de son épouse Annie qui fit partie du paque-



Compte-rendu de l'AG de Pau

Cette année, notre Assemblée Générale s'est tenue à Pau, au sein de l'ETAP, le jeudi 4 avril, en présence de nombreux anciens et des représentants de l'ensemble des formations aéroportées d'active adhérentes à la FNEP.

Nous avons reçu un excellent accueil, chaleureux et efficace, de la part du colonel GAILHBAUD, commandant l'ETAP, et de toute son équipe. Le général DANIGO, commandant la 11°BP, et le général LAU-RENTIN, adjoint du CAST, nous ont proposé un point de situation actualisé de leurs grandes unités.

Le président d'honneur de cette AG 2024 était le général URWALD, ancien CDC du 6°RPIMA, commandant de l'ETAP et Inspecteur des Troupes de Marine.

Les rapports moral et financier ont permis de constater une situation saine et favorable à la bonne exécution des missions de notre Fédération.

| COMpte DE RESULTATS 2023 | | EXERCICE BUDGETAIRE au 31/12/2023 | | | | ACTIONS CONDUITES EN 2023 au 31/12/2023 | |
|---------------------------------------|------------------|---------------------------------------|-----------|-----------|------------|---|--|
| Contributions - dons exceptionnels | 312 221 € | RUBRIQUES | PREVU | REALISE | ECART | 1. | 235 actions conduites en 2023 (46 Active – 189 Anciens) |
| Bénévolat | 42 487 € | RECETTES | 170 000 € | 304 151 € | 134 151 € | - | Secours ponctuels : 46 active et 65 Anciens |
| Autres actifs divers (Concert) | 27 912 € | Prestations | 60 000 € | 62 162 € | 2 162 € | - | Solidarité Noël : 106 veuves et orphelins et 24 Anciens dans la difficulté |
| ACTIF | 412 619 € | Dons exceptionnels | 50 000 € | 68 071 € | 18 071 € | 2. | décès-blessés-maladies (P1) |
| Secours accordés | -263 636 € | Total | 380 000 € | 434 384 € | 54 384 € | - | 5 décès |
| Dép. diverses de fonctionnement | -23 026 € | DEPENSES | 680 000 € | 168 634 € | -611 366 € | - | Aide aux blessés et malades |
| Bénévolat | -12 487 € | Secours | 20 000 € | 23 026 € | 3 026 € | 3. | reconversion: aide au financement de stages : 3 pour 3 500€ |
| Autres charges diverses (JNB Pamiers) | -2 218 € | Fonctionnement | 10 000 € | -7 213 € | -7 213 € | 4. | « Blessures de la vie » en forte augmentation |
| Autres charges diverses (Concert) | -2 027 € | Autres charges diverses (JNB Pamiers) | 20 000 € | 20 000 € | 0 € | • Jeunes Anciens 25 < Age < 35 | - Chômage → divorce → endettement → sous les ponts... |
| PASSF | -319 384 € | Convention ADO | 380 000 € | 308 678 € | -71 322 € | | |
| RESULTAT D'EXPLOITATION | 109 235 € | Total | 680 000 € | 308 678 € | -371 322 € | | |
| Revenus financiers | 281 736 € | BALANCE | 0 | 305 516 € | 305 516 € | | |
| RESULTAT NET | 390 971 € | | | | | | |



Entraide parachutiste Juin 2024 N°27

Les Ailes Brisées

Dans le sillage de l'association des Gueules cassées, l'association des Ailes brisées est créée le 15 mars 1926 à l'initiative de cinq aviateurs blessés durant la Première guerre mondiale, René Charles, Robert Solignac, Marc Chardin, Alexandre Duthion et Emile Picard en traitement au Val de Grâce.



L'association des Ailes brisées est une association régie par la loi de 1901 et est reconnue d'utilité publique depuis le 19 novembre 1928.

Le financement des Ailes brisées (ainsi que celui des Gueules cassées) est, depuis les années 1930, assuré par des tirages spéciaux de la Loterie nationale (devenue la Française des jeux).

L'association s'est ensuite ouverte aux personnels blessés de l'aviation civile.

Ses missions :

Aider

Dispenser une assistance morale et matérielle aux navigants civils et militaires accidentés en service aériens et à leur famille ; cette mission s'applique également **aux parachutistes d'active blessés ou tués en service aérien commandé.**

Honorer

Conserver vivace et honorer le souvenir des morts de l'aviation et du parachutisme.

Réunir

Grouper les anciens combattants de l'arme aérienne, les navigants et anciens navigants civils et militaires et les parachutistes et anciens parachutistes.

Reportage de l'ACH (er) KIM Alain (1^{er} RTP)

Résidant à DA NANG au VIETNAM depuis avril 2016.

Représentant le Centre et le Nord Vietnam des associations suivantes :



La Fédération Nationale des Anciens Combattants résidant hors de France,
L'UNP Asie du Sud-Est. Correspondant l'Entraide Para au Vietnam



A l'occasion de la commémoration des 70 ans de la fin de la bataille de Dien Bien Phu au monument aux morts du SCH (er) RODEL, ancien légionnaire, en présence du ministre des armées et la secrétaire d'état chargée des anciens combattants et de la mémoire, accompagnés de 3 anciens combattants de DBP (Jean Yves GUINARS, William SCHILLARDI, André MAYER), en présence du général André SOUBIROU.

En représentant les associations suivantes lors du dépôt des gerbes aux couleurs nationales :

FACS groupe Vietnam,
UNP Asie du Sud-Est,
Association de soutien à l'armée française,
Alliance Indochine





FÉDÉRATION NATIONALE D'ENTRAIDE PARACHUTISTE

Quartier Général Niel
BP 45017
31032 Toulouse cedex 5

Téléphone : 05 62 57 34 72
Courrier@entraideparachutiste.fr



Directeur de publication Claude REGLAT
Réalisateur technique Dany GOVIN

RAID NEPTUNE du 29 Mai au 5 Juin 2024

Le 29 mai 2024 a eu lieu à Toulouse, au 1er régiment du train parachutiste, le départ du RAID NEPTUNE.

Ce raid cycliste avait pour ambition de rallier Toulouse (1er RTP) à Sainte Mère Eglise pour le 80ème anniversaire du débarquement en Normandie avec pour objectif de lever des fonds au profit de l'entraide parachutiste et de remettre un parachute au maire de Sainte mère Eglise.

L'équipe était composée de 8 cyclistes et 2 véhicules logistiques. L'initiateur de cette activité était le CNE PERNEY Pierre-Alexis, commandant d'unité.

Pour l'occasion, le régiment s'est rassemblé lors d'une cérémonie des couleurs qui s'est déroulée le 29 mai 2024, au quartier EDME.

Le parcours global s'est appuyé sur des gîtes étapes à chaque fois, sauf pour le Mont-Saint Michel où l'équipe était hébergée dans un gîte dans le secteur civil :

- 1RTP - 48RT le 29/05
- 48RT – 13BSMAT détachement de Saint-Astier le 30/05
- 13BSMAT – 515RT le 31/05
- 515RT – ENSOA le 01/06
- ENSOA – École du Génie le 02/06
- École du Génie –CATNC le 03/06
- CATNC – Mont Saint Michel le 04/06
- Mont Saint Michel – Sainte Mère Église le 05/06

La remise du chèque a eu lieu le lundi 24 juin 2024 dans les jardins du Palis NIEL en présence du bureau de l'entraide, du CDC du RTP et d'une partie de l'équipe avec le Capitaine PERNEY et Monsieur DEWILDE.

Félicitations pour cette belle initiative et merci pour ce don au profit de l'Entraide.



BIERE DU PARA

Aujourd'hui la quasi- totalité de nos formations TAP s'approvisionnent en bière du Para auprès de notre fournisseur attitré : la Brasserie CAPORAL (7 rue du général Lionel de MARMIER- 31300) 05 34 64 14 31 contact@brasseriecaporal.fr

Elle nous verse 20 centimes par bouteille et 12 euros par fut vendus. L'an dernier, la brasserie nous a reversé près de 14000 €.

Toutefois, si chaque parachutiste d'active s'abreuvait d'une seule bière du Para chaque mois (soit 12 par an, ce qui reste très acceptable), la brasserie CAPORAL serait amenée à nous reverser près de 28000 €. L'Entraide compte sur vous ; bien entendu, il faut dégouiller avec modération.



**N'oubliez pas que pour soutenir notre action,
vous pouvez aussi faire un don par PAYPAL
sur le site de l'Entraide !!**